

THE QUEBEC GAZETTE.

THURSDAY, JULY 27, 1769.



LA GAZETTE DE QUEBEC.

JEUDI, le 27 JUILLET, 1769.

TO THE PRINTERS.

GENTLEMEN,

The following I lately met with in a London Print, and request you would insert it in your Paper. It may perhaps have a good Tendency, and you'll thereby oblige at least one of your Friends and constant Readers, who is,

A LOVER OF DECENCY.

IHOPES I shall soon have pleasure of congratulating my countrymen on the abolition of the absurd and troublesome custom of drinking healths at meals. Dr. Nugent, in his travels through Germany, particularly remarks of the court of Mecklenburgh, that No healths were toasted; this custom being laid aside at great tables, except that the Duke drinks to the King and Queen of Great-Britain just before he rises from dinner. It may be very well to tell our absent friends and patrons, when the plates and cloth are removed, but the drinking healths during meals is an absurd, troublesome, and indecent mode. If we consider the origin of health-drinking, it is the greatest affront we can possibly offer to our company. It took its rise from the time of the Danes being in this island; when it was customary with them, whilst an Englishman was drinking, to take that opportunity of stabbing him. To guard against this Danish treachery, the English entered into a combination, to be mutual pledges of security to each other whilst drinking. When therefore I drink to another, my tacit language is this—Sir, I suspect this Gentleman next me has some Danish blood in his veins; I am afraid he will cut my throat whilst I am drinking; I beg the favour of you, Sir, to watch him narrowly, that I may drink in safety. To which my friend is supposed to answer, Sir, I will pledge you, and be your safety. I then reply, I am obliged to you, Sir, YOUR HEALTH, that you may live till I have done drinking, and save me from his wicked intentions. This is the paraphrase of a health at meals. What a pretty and polite compliment to all the rest of the company, except those you drink to, to call them all a parcel of cut-throats!

When the King of the Danes lately came into England, I was horribly afraid that the old game of slabs would be play'd again. I drank healths, and, to be safer, I eat healths too, expecting every mouthful to be my last. I thought to hear of nothing but murder and bloodshed at the numerous feasts to which he was invited; but, upon the strictest enquiry, I cannot learn, that the Goth cut so much as one single throat all the Time he was here. So far from it, that, as I am told, the politest urbanity and good nature was observed in the whole deportment of the Royal Visitor. Let us then testify our respect to his Danish Majesty, by abolishing this memorial of Danish treachery: And let the fear of Canute yield to the love of Christian. For to retain a custom, which is said to have had its rise from malicious villainy, when the occasion of it is quite removed, is certainly very absurd and uncharitable.

But the mode of health-drinking during meals, besides the absurdity of it, is very inconvenient and troublesome. To avoid giving offence, it is necessary to drink to every one in company; for you affront those whom you take no notice of. Unless then you intend to drink as many times as there are persons in company, you must include many in one draught; but how many you intend to drink to is known only to yourself: In this Case I have often observed, that when a Gentleman has begun to drink to one or two, the eyes of others are immediately upon the catch for him, as much as to say, Sir, do not forget me; but if the Gentleman, having drank to half a dozen, should think fit to reserve half a dozen more for his next draught, what a baulk and dissatisfaction is this to the persons reserved?

We esteem it rude to speak to a Gentleman, whilst he is speaking to another, or otherwise engaged; yet this rudeness and disturbance we call politeness at meals. If I drink to a Gentleman, and he does not hear me at first, I must increase my vociferation: My nearest companions smile, but I must not give over; that looks like being ashamed of my pledge; I must bawl and bawl to their diversion, till some friendly neighbour to the Gentleman is pleased to give him a jog, and inform him, that Mr. Gubbins has been some time essaying to drink his health; the Gentleman politely returns the compliment, and begs my pardon; but I ought to beg his pardon, for the incivility is in me to disturb him, and not in him for not hearing me.

When round tables were in fashion, all the company could see each other: But the custom of drinking healths is now rendered very inconvenient at the modern long-cornered tables. For suppose there are ten on a side, and the second would drink to the ninth, or the ninth to the second, on the same side, how are we to settle this? I hear a voice, but cannot tell who it comes from. I must catch his eye, and he mine, to return the compliment. To reach half over the table, and shake the powder from my wig, as from a dredging-box, over a dish, or a neighbour's plate, is certainly not very agreeable. I know of no other way, therefore, but to call out, Fall back, Gentlemen, six below, or, Fall back, Gentlemen, six above. Immediately there would follow a general suspension of hands, knives and forks, and the ceremony would be the height of politeness.

For my part, Mr. Printer, as I would not be uncivil, but always endeavour to preserve the honour of the Gubbins family, when I call for a draught, I first duly consider the number of the company: Suppose twelve besides myself: I divide the company into three sets or draughts, four in a draught; I then set the glass, tankard, or pot, upon the table, till I observe the first Gentleman of my first draught to cast his eye towards me; for I make it a rule never to bawl at table, least I should thereby offend my neighbour's plate or stomach: At length the Gentleman espies me; I bow to him, and he to me. I then wait for the next, and the next, and the fourth of my first set;

AUX IMPRIMEURS.

MESSIEURS,

J'ai dernièrement trouvé dans une Gazette de Londres ce qui suit, et je vous prie de l'insérer dans la votre. Il peut, peut-être, avoir une bonne fin, et du moins vous obligerez par-là l'un de vos amis, et vos lecteurs fidèles, qui est

UN AMATEUR DE LA BIENSEANCE.

Spérez que j'aurai bientôt le plaisir de féliciter mes compatriotes sur l'abolition de la coutume abusive et inconvenante de boire à la santé en mangeant. Le Docteur Nugent, dans ses voyages en Allemagne, particulièrement remarqué, qu'à la cour de Mecklenbourg on ne boit à aucune santé, cette coutume étant bannie de la table des grands; il n'y a que le Duc qui boit à la santé du Roi et de la Reine de la Grande-Bretagne préférant avant de se lever de table. Ce peut être une bonne manière de boire à la santé de nos amis et protecteurs aimés, quand on a ôté les plats et la nappe; mais de boire à la santé durant le repas est une coutume abusive, inconvenante et indecente. Si nous en considérons l'origine, c'est peut-être le plus grand affront qu'on puisse faire à la compagnie. Cette coutume doit son origine au temps des Danois dans cette île; c'étoit alors la coutume parmi eux quand un Anglois buvoit de prendre cette occasion de le poignarder. Pour se garantir de cette trahison Danoise, les Anglois firent une ligue d'être les mutuels gardiens les uns des autres quand ils buvoient. C'est pourquoi quand je bois à un autre, mon langage tacite est celui-ci:— Monsieur, je soupçonne cette personne auprès de moi d'avoir quelque sang Danois dans les veines, je crains qu'il ne me coupe la gorge tandis que je bois; je vous prie, Monsieur, de me faire la grâce de l'observer exactement, que je puisse boire en sûreté. A quoi mon ami est supposé répondre, Monsieur, je vous ferai raison, et ferai votre jureté: Alors je replique, que vous pourrez vivre tant que j'ai fini de boire, et me sauver de ses mauvaises intentions. Voici la paraphrase de boire à la santé durant le repas. Quel beau et civil compliment pour tout le reste de la compagnie, excepté ceux à qui l'on boit, de les appeler coupeurs de gorge!

Quand le Roi de Danemark est venu dernièrement en Angleterre, je craignois extrêmement de voir rénaître l'ancienne méthode d'assassiner. Je buvois à la santé, et pour être mieux assuré je mangeais en même temps, attendant que chaque bouchée ne fut ma dernière. Je pensais n'entendre que meurtres et effusions de sang aux festins fréquents auxquels il étoit invité; mais après la recherche la plus exacte, je ne peux pas apprendre que le Goth ait coupé la gorge à une seule personne pendant tout le temps qu'il a été ici. Bien loin de là, l'on m'a dit, que l'on a remarqué la plus grande politesse et le meilleur caractère en la personne de ce Roi qui nous a rendu visite. Témoignons donc notre respect à sa Majesté Danoise en abolissant la mémoire de la trahison Danoise, et que la crainte de Canut céde à l'amour de Christien. Car de rétenir un usage, qu'on dit avoir pris sa source dans la méchanceté, quand l'occasion en est entièrement ôtée, c'est un véritable abus contre la charité.

Mais l'usage de boire à la santé pendant le repas, outre son absurdité, est très incivil et inconvenant. Pour éviter d'offenser, il faut boire à un chacun de la compagnie; car l'on fait affront à ceux à qui l'on manque de boire. A moins donc que vous ne nous propoiez de boire autant de fois qu'il y a de personnes dans la compagnie, il en faut comprendre plusieurs dans une seule santé; mais il n'est connu qu'à vous seul à combien de personnes vous vous propoiez de boire: en ce cas, j'ai souvent remarqué, que quand une personne a commencé de boire à une ou deux, les yeux des autres sont aussitôt fixés sur elle, comme pour dire, Monsieur, ne m'obliez pas; mais si la personne ayant bu à une demi douzaine, en voulloit recevoir une autre demi douzaine pour la fois suivante, quel coup inattendu, et quelle surprise désagréable pour les autres qu'on se réserve?

Nous croions qu'il est incivil de parler à une personne qui parle à une autre, ou autrement occupée, cependant nous appellen politesse cette incivilité inconvenante à table. Si je bois à une personne, et qu'elle ne m'entende point à la première fois, je dois augmenter ma voix; ceux qui sont proche de moi sourient; mais je ne dois pas desister, cela semble comme être confus de mon assurance; il faut que je crie, et que je crie en les divertisant, jusqu'à ce que quelqu'un proche de la personne att la bonté de la pousser, et de lui faire savoir que Mr. Gubbins s'est efforcé pendant quelque tems de boire à sa santé; la personne me remercie poliment, et me prie de l'excuser; mais c'est moi qui devrois l'en prier, pour mon incivilité à l'interrompre, et non elle pour ne m'avoir pas entendu.

Quand les tables rondes étoient en usage, tous ceux de la compagnie se pouvoient voir; mais la coutume de boire des santes est maintenant devenue très inconvenante aux tables longues et à coins des modernes; car supposé qu'il y ait dix personnes de chaque côté, et que la seconde veuille boire à la neuvième, ou la neuvième à la seconde du même côté, comment accomoderons nous ceci? J'entends une voix, mais je ne sais d'où elle vient. Je dois chercher ses yeux et elle les miens pour se rendre les compliments. Me bailler au-dessus de la moitié de la table et secouer la poudre de ma peruke comme d'un soufflet à poudre au-dessus d'un plat, ou de l'assiette de mon voisin, n'est sûrement pas fort agréable. Je ne fais donc pas d'autre moyen que de crier haut, En arrière, Messieurs, les six d'en bas, ou, Messieurs, les six d'en haut. Aussitôt il s'ensuivroit une suspension générale des mains, des couteaux et des fourchettes, et la cérémonie seroit le comble de la politesse.

Quant à moi, Monsieur l'Imprimeur, comme je ne voudrois pas être incivil, mais tacher toujours de conserver l'honneur de la famille des Gubbins, quand je demande à boire, je considère attentivement le nombre de la compagnie; je le suppose à douze sans moi; je divise la compagnie en trois santes;

and thus having in a few minutes dispatched the preliminaries of my draught, I proceed to my work itself, which I finish in half a quarter of the time allowed for the healths.

I was lately at a feast, where I was quite out of luck, and met with a series of misfortunes. I had a nice bit of turkey on my fork; a Gentleman at some distance to the right of me, with rather a low voice, says, *Mr. Gubbins, your health, Sir*; I did not hear him, but just as I was going to put it in my mouth, and my jaws extended to receive it, my officious left-hand neighbour gives me a violent pull by my sleeve, and informs me, that Mr. Pontoon drank my health; I, supposing the Gentleman sat that way, turned myself towards the left, made a bow, and replied, *Sir, I thank you*; but great was my surprize to see no Mr. Pontoon to the left; Mr. Pontoon was fix off to the right. I immediately whirled me to the right about, and in my haste fairly tossed a deep plate of soup into my right-hand neighbour's lap. You may be sure I was confounded; I asked ten thousand pardons, and determined with myself to be more upon my guard for the future. I then let my forked bit of turkey lay upon my plate, till such time as another shoud have drank my health; when lo! a servant observing my composure, and thinking I had done, whips away my plate, turkey and all; and it was with some difficulty I recovered my loss. As I always endeavour to improve by my misfortunes, I reflected on the absurdity of my surprize in the one case, and of my delay in the other. As soon as I regained my turkey, I soberly put it into my mouth, when a voice comes from another part of the table, *Mr. Gubbins, my service to you*: Unwilling to make the Gentleman wait, I instantly replied, forgetting that my bit was not half chewed, and that my teeth were not over and above good, *Sir, your Servant*; but Oh! Mr. Printer, the unfortunate fibulation of the letter S too soon discovered to me my bit of turkey upon my plate again: However, by good luck, it was not observed by any one but myself, my polite health-drinker, and four or five of the servants: The Gentleman smiled, I blushed, and the fellows cramm'd their mouths with their knife-cloths. As I said before, Sir, I always endeavour to improve by my misfortunes; and determined to be a little more expeditious with my next morsel. But, oh cruel stars! we never know when we are right, nor whether too fast or too slow. A voice again attacks me, *Mr. Gubbins, your health, Sir*. I recollect the melancholy fate of my last bit, and therefore now chewed my turkey as quick as I could, but indeed rather too quick, for in my haste, a piece of the skin, a little too much critched, slipped down into my gullet, and set me a coughing so violently, that all the company were alarmed, and dreaded the consequences, as well they might in all respects, for either Mr. Gubbins must discharge turkey, or turkey must discharge Mr. Gubbins. Well for me, Sir, Mr. Gubbins prevailed, and turkey, pudding, bread-sauce, gravy and all, shot forth from mouth and nose, like random shot from a gun. What could I do, Sir? Or, what did I do? Indeed I do not know, except that about an hour after dinner I found myself in the same chair, at the same table, and with the same company as at first. I drank a glass or two of wine, recovered, resumed my courage, and made the following proposal to the company: That at all feasts in Guzzledom, a servant, in the dress of a Merry Andrew, shall stand upon a stool behind the master, with a wooden hammer in one hand, and a board in the other; and when any one calls for drink, he shall strike the board with his mallet, and shall say, *Take heed, Gentlemen; Mouths clean; Ears open, Fall back there; a Health to be drank*. When the draught is over, he shall strike again, *Now fall to, Gentlemen*: And this ceremony to be repeated as often as any of the company shall drink. But this proposal was rejected for various reasons, which did not occur to me when I first mentioned it. But it was at last determined, *nem. con.* that for the future every one shall have the pleasure of drinking when he is dry, with the same freedom that he eats when he is hungry, and that it shall be deemed as rude to disturb the company every time you drink, as it would be to disturb them every time you put a piece into your mouth.

I dare say, Mr. Printer, you condole with me in my misfortunes; but I do assure you, I shall reflect upon them with patience, if I find that my mentioning them to you shall have the good effect to occasion a thorough reformation of this absurd, troublesome, and indecent custom of drinking healths during meals.

Guzzledom,
Jan. 23, 1769.

I am, Sir, yours,
HUM. P. GUBBINS.

L I S B O N , MARCH 16.

IN Spite of all the Hopes we had conceived of the ill Success of the Undertaking of the Moors against Mazagan, we have just received the News that that Fortress is fallen into their hands. In Consequence of this, the King has ordered a Fleet of 62 Sail, as well Ships and Frigates of War as other Vessels, to put to Sea immediately, in order to endeavour to recover that Fortress.

L O N D O N , MAY 4.

A Letter from Constantinople says, "Advice being received that a neighbouring Power to Poland had assembled an army of 40,000 men upon the frontiers, the Porte demanded of the Minister from that Crown, with what view his Court has posted that army; and as he has not given satisfaction on the subject, it is signified to him that he must give a positive answer, since it greatly behoves the Grand Signior to know what to do in that respect." The Privy Council, which was to have been held on Friday at St. James's, was postponed till this day, which causes various speculations.

We hear that orders are given to all the principal Officers of each department of S—e, not to be absent from town this week, on any account whatsoever.

D E T R O I T , APRIL 29, 1769,

The Inhabitants of this Settlement have been very much alarm'd lately, on Account of a Report prevailing, that the Indians were determin'd to assemble and cut them off; but by the very prudent Measures taken on this Occasion, by Capt. Turnbull, not only in Council with such of the Nations as were here, but his ordering the building of small Forts for the Security of the Inhabitants, and obliging the Militia both of the Old and New Subjects to parade, in order to shew their Union, and that the Savages might see, they had not to do with the French only, but might expect to find that the English were equally concern'd, we have the greatest Reason to hope, that the Blow (if intended) is parried, or at least put off. If intended I say, for there are not yet sufficient Proof thereof, tho' certain I am, that the several Indian Nations are very far from being well contented; I shall not pretend to point out the Reasons thereof, as there may be many I know nothing of, one that appears to be very considerable among the Chippawas, is, Capt. Pat. Sinclair's

quatre à chaque; alors je mets le verre ou le pot sur la table, jusqu'à ce que je vois la premiere personne de ma premiere santé jeter les yeux vers moi; car je me suis fait une règle de ne crier jamais à table, de peur d'offenser l'affaïte ou l'petit de mon voisin: à la fin la personne me regarde, et m'incline vers elle, et elle vers moi; alors j'attends le suivant, le troisième et le quatrième de ma premiere santé, et ainsi ayant en peu de minutes dépeché les préliminaires de ma premiere santé, je procède moi-même à mon ouvrage que je finis dans un demi quart du temps accordé pour les santes.

J'eus dernièrement à un festin, où j'eus le sort contre moi, et eus une suite de malheurs. J'avais un morceau delicat de dinde à ma fourchette, une personne à ma droite à quelque distance de moi, me dit à voix basse, Mr. Gubbins, à votre santé, Monsieur; je ne l'entendis pas, mais comme j'allais porter mon morceau à la bouche que j'avais ouverte pour le recevoir, mon officieux voisin à ma gauche me tire avec violence par la manche, et m'apprend que Mr. Pontoon buvoit à ma santé; moi, croiant que ce Monsieur étoit de ce côté-là, je me tournai vers la gauche, fis une inclination, et répondis, Monsieur, je vous remercie; mais ma surprise fut grande de ne point voir Mr. Pontoon à ma gauche; Mr. Pontoon étoit fix personnellement après moi à la droite. Je me tournai aussitôt à la droite, et dans ma précipitation je renversai poliment une profonde assiette de soupe sur le giron de mon voisin vers la droite. Vous pouvez être assuré que j'en étais confus; je lui demandai mille pardons, et pris la resolution en moi-même d'être plus circonspect pour l'avenir. Je laissai alors le morceau de dinde que j'avais à ma fourchette, sur mon assiette, jusqu'à ce qu'un autre eut bu à ma santé, quand un domestique observant mes gestes, et penant que j'avais fini, emporta mon assiette, le dinde, et tout; et ce ne fut qu'avec peine que je reparai ma perte. Comme je tache toujours de profiter des malheurs, je fis réflexion sur l'absurdité de ma surprise dans un cas, et de mon deuil dans l'autre. Aussitôt que j'eus recouvré mon dinde, je le mis sobrement dans ma bûche, quand il vint une voix d'une autre coté de la table, Mr. Gubbins, je vous salue: ne voulant pas faire attendre la personne, je répondis aussitôt, oubliant que mon morceau n'étoit pas à moitié mangé, n'ayant pas les dents trop bons, Monsieur, à votre serviteur; mais oh! Mr. l'Imprimeur, le malheureux fissement de la lettre S remit bientôt mon morceau à découvert sur mon assiette; cependant, par bonheur, cela ne fut remarqué que de moi, du civil buveur à ma santé, et de 4 ou 5 des domestiques: la personne sourit, je rougis, et les garçons fermèrent leur bouche avec leurs serviettes à esuier les couteaux. Comme j'ai dit ci-devant, Monsieur, je tache toujours de profiter des malheurs, je me résolus d'être un peu plus prompt à expédier le morceau suivant. Mais, oh cruelle étoile! nous ne savons jamais quand nous faisons bien, ni quand nous sommes trop prompts ou trop lents. J'entends encore une autre voix, Mr. Gubbins, à votre santé. Je me souvenois de l'accident malheureux de mon dernier morceau, et par conséquent je m'assis mon morceau de dinde le plus vite qu'il m'étoit possible, mais en vérité beaucoup trop vite, car dans ma vitesse un morceau de la peau un peu trop rissolé glissa dans mon gosier, et m'occasionna une toux si violente, que toute la compagnie fut alarmée, et craignit les conséquences, comme elle le pouvoit à tous égards, car Mr. Gubbins évoit l'emporter sur le dinde, ou le dinde sur Mr. Gubbins, mais heureusement pour moi, Mr. Gubbins prévalut, et le dinde, le pudding, la sauce, le jus, et tout me sortit de la bouche et dans, comme une bordée de canon. Que pouvoit je faire, Monsieur, ou que fis je? En vérité je n'en fais rien, si non qu'une heure après dîner, je me trouvai sur la même chaise, à la même table, et avec la même compagnie qu'auparavant. Je bus un verre de vin ou deux, je me remis et repris courage, et fis la proposition suivante à la compagnie: Que dans tous les festins à divertir, un domestique habillé en bouffon, se tiendroit sur une chaise derrière le maître, avec un petit maillet en sa main, et en l'autre une planche, et que quand quelqu'un demanderoit à boire, il frapperoit sur la planche avec son maillet, et dirait, Messieurs, prenez-garde à vous; nettoiez la bouche; ouvrez les oreilles; en arrière; il y a une santé à boire. Quand elle est finie, il trapperoit encore, Continuez, Messieurs. Et l'on repéteroit cette cérémonie aussi souvent qu'il y auroit quelqu'un dans la compagnie qui boiroit. Mais cette proposition fut rejetée pour diverses raisons qui ne se sont pas présentées à moi quand je la proposai. Mais on résolut à la fin, nem. con. qu'à l'avenir un chacun auroit le plaisir de boire quand il a soif, avec la même liberté qu'il mange quand il a faim, et qu'il seroit réputé incivil de troubler la compagnie chaque fois que l'on boit, comme il le ferait de la troubler à chaque morceau que l'on met dans la bouche.

J'ose dire, Mr. l'Imprimeur, que vous prenez part à mon malheur; mais je vous assure, que je le supporterai avec patience, si je trouve que le récit que je vous en fais a l'heureux effet de produire une réformation entière de cette absurde, incommodante, et incivile coutume de boire des santes pendant que l'on mange. Je suis, Monsieur, Votre, &c.

P. GUBBINS.

Guzzledom, le 23 Janvier, 1769.

L I S B O N N E , le 16 MARS.

M ALGRE toutes les espérances que nous avions conçues du mauvais succès des Maures contre Mazagan, nous venons de recevoir les nouvelles que cette forteresse est tombée en leurs mains. En conséquence de ce, le Roi a ordonné à une flotte de 62 voiles, tant navires que frégates de guerre et autres vaisseaux, de mettre en mer au plutôt pour tâcher de recouvrir cette forteresse.

L O N D R E S , le 4 Mai.

Une lettre de Constantinople dit, "Comme on a reçu avis qu'une puissance voisine de Pologne avoit assemblé une armée de 40,000 hommes sur les frontières, la Porte a demandé au Ministre de cette Couronne, pour quelle cause la cour avoit posté cette armée; et comme il n'a pas donné de satisfaction à ce sujet, on lui a signifié qu'il avoit à donner une réponse positive, puisqu'il importe beaucoup au Grand Seigneur de savoir que faire à cet égard."

Le Conseil Privé qui devoit se tenir Vendredi à St. James, a été remis à aujourd'hui, ce qui cause beaucoup de spéculations.

Nous apprenons qu'on a donné des ordres à tous les principaux officiers de chaque département de l'E—t de ne pas s'absenter de la ville cette semaine, pour quelle cause que ce soit.

Extrait d'une lettre des bords du Danube, du 4 Mars.

"Le Cham des Tartares ayant marché de Balata dans la Nouvelle-Servie, avec un armée de 50,000 hommes, ses troupes avancées y furent attaquées avec un tel succès par les Russiens sous le commandement du Général Isakow, que son projet fut entièrement déconcerté, et Mr. Isakow fit ensuite mouvement avec son corps, qui coupant leur retraite vers la domination

being taken away from them, after their adopting him for their Father, hereof they complain heavily, as you will see by the inclosed Copy of a Council held here Yesterday, by Massigihah the Chief, and a Number of the principal People of his Tribe, who came all the Way from Saguina-Bay, for that Purpose. Capt. Sinclair's indefatigable Assiduity in learning and suiting himself to their Manners, Customs, Language, &c. &c. his Generosity on all Occasions in supplying their Wants; his diligent Attention to their Old Men, Women and Children, and the very particular Care he always took of their Sick, has endear'd him so much to them that they look upon him as a Demi-God: They often say, they will now have a Proof of his Majesty's Regard for them, in sending back their Father. If he does not come, I'm afraid of the Consequences.

COPY of a SPEECH delivered by Massigihah, a Chief of the Chippewas, and 22. of his Tribe, the 28th of April, 1769, in Presence of George Turnbull, Esq; Captain of his Majesty's 60th Regiment, commanding Detroit, and its Dependencies, &c. Lieutenants M'Alpin, M'Dougal, and Abbott, Mr. Hay, Commissary of Indian Affairs; Ensigns Amiel, Duncan, and Gage, Mr. Robinson, and several French Inhabitants.

FATHER,

YOU have always told us to listen to you with both Ears, and not with One; this has been a Recommendation at all Times.

Father. It has always been our ancient Custom to speak to one another, and I suppose it is the Will of the Great Spirit.

Father. Our Father, on the other Side of the Great Lake, recommended to us to have Compassion on one another, and to take Care of the Vessel with us, and to be always good Friends.

A String of W. W.

Father. Look upon us with Compassion, the Number you see of us.

Father. The Chippewas take you fast by the Hand where you are, and all your People.

Father. We salute the King, the General, and Sir William Johnson; he was right to say, go to Detroit and take Care of your Children.

Father. Take Compassion on us poor little Chippewas, who are established near the Vessel.

Father. When we had our former Father there (Lieutenant Sinclair) he asked a Piece of Land of us, which we gave him, as he had said, let us live in Friendship and help one another.

Father. Our Children even are worthy of Compassion, and we beg you'll have Compassion on them.

Father. Lieutenant Sinclair had Compassion on us, and the Land he cultivated we profited by, for which Reason we gave him even the Trees.

Father. We beg what we say may be put in Writing, and this String may remain with a Mark. And the General and Our Father may be informed, that we beg that he may send the same Person back (Lieutenant Sinclair) this Demand is even from the Children, for what does it signify to us, to guard that Vessel if he does not come, and besides, Things may not go well if he does not come.

Father. Our Men, Women and Children, regret him, if he does not come back we shall be lost, there will be by and by little Game to kill, and we shall be obliged to leave the Place we are established at.

Father. We love you all, and love the Vessel, and it's not for any Dislike to any of you, but we beg you will make this Demand for us.

There are some Canadian People there who are worthy of Compassion, and may remain and join us in this Demand.

A Branch of eight Strings.

Father. You have more Sense than we, we know nothing; we have heard from our Brothers from Shagwamigen, will come here with Beaver to get what they are passionately Fond of — Rum.

Q U E B E C, JULY 27.

On Friday last a Boat, coming from Montreal, was overset by a sudden Gust of Wind, off La Noray, by which Accident three People were unfortunately drowned.

C U S T O M - H O U S E, Q U E B E C, entered inwards,
Schooner Vigilant, La Force, from St. Domingo. — Brig Elizabeth, Goodfellow, from Halifax. — Cleared out, Schooner Succels, Bangs, for Boston.

A D V E R T I S E M E N T S.


THIS is to give Notice, to those it may concern, that there is a stray'd Horse upon the Domain of Berthier, in the District of Montreal, and has been there for above two Months past, and was proclaimed three several Sundays at the Parish Church. The Horse is of a red Colour, with a white Spot in his Face, between three and four Years old. Any Person who shall prove the Property of said Horse, shall have him, upon paying the Charges; and if not claimed in three Weeks from the Date hereof, he will be sold.

JULY 27, 1769.

ON fait à savoir à tous ceux qui peuvent être intéressés, qu'il y a un cheval égaré sur le domaine de Berthier, dans le district de Montréal, et y a été depuis plus de deux mois, et a été proclamé par trois fois à la porte de la paroisse: Le cheval est roux, avec des marques blanches sur le devant de la tête, âgé d'environ 4 à 5 ans. Toute personne qui prouvera qu'il lui appartient, pourra l'avoir en payant les frais; et s'il n'est pas réclamé dans trois semaines de la date du présent, il sera vendu.

July 27, 1769.

F O R L O N D O N,
The PETERS, THOMAS WODER;
WILL sail with all convenient Speed: Gentlemen who have Goods to ship, or intend going Passengers, may apply for Particulars to Mr. BOONE, Merchant at Quebec, or Mr. DOBIZ, Merchant in Montreal.

JULY 25, 1769.

AS it has been notified in the two last GAZETTEs, that an House and Land, situate in Couillard-Street, in the Town of Quebec, at present occupied by Mr. John M'Lone, and seized at the Suit of the Widow Lukin, belonged to Joseph Hecker: This is to advertise the Public, that the said Joseph Hecker has not, nor can have now, any Pretension on said House and Land in Couillard-Street, which belong of full Right by Inheritance to Charles Grou, a Minor now of Age, the previous Demands of the said Joseph Hecker having been legally annulled.

Turquie, les obligea de marcher vers la Pologne, où le Général Russe les suivit, pour les mettre entre deux feux. Nous sommes impatients d'apprendre quelques particularités postérieures, et les suites de cette affaire. En même temps, le temps est devenu extrêmement froid, ce que les Tartares ne peuvent supporter, et plusieurs d'entre eux sont déjà morts. L'intempérie du climat occasionne pareillement une grande défection parmi les troupes Ottomanes; et en outre, quelques maladies épidémiques, qui même ressemblent à la contagion, font de grands ravages parmi eux.

D u D E T R O I T, le 29 Avril.

Les habitans de cette colonie ont été extrêmement alarmés dernièrement au sujet d'un bruit qui courait, que les sauvages étoient résolus de s'assimbler pour les massacrer; mais par les mesures très prudentes prises à cette occasion par le Capitaine Turnbull, non seulement en Conseil avec ceux de la nation qui étoit ici, mais par ses ordres de construire des petits forts pour la sûreté des habitans, et en obligeant la milice tant anciens que nouveaux sujets de faire la parade, pour montrer leur union, et faire voir aux sauvages, qu'ils n'avoient point affaire aux François seuls, mais qu'ils pouvoient s'attendre de trouver les Anglois également de concert, nous avons la plus grande raison d'espérer que le coup (s'il s'en proposoit un) est dissipé, ou du moins différé: je dis (s'il s'en proposoit un) car il n'y a pas encore de preuves suffisantes de cela, quoique je sois certain, que plusieurs nations sauvages sont bien loin d'être contentes; je n'entreprendrai pas d'indiquer les raisons de cela, vu qu'il peut y en avoir plusieurs, je n'en sais rien; l'une qui paroît être la plus considérable parmi les Chippewas, c'est qu'on leur a ôté le Capitaine Patrice Sinclair, après l'avoir adopté pour leur père; là-dessus ils se plaignent amèrement, comme vous verrez par la copie incluse du conseil tenu ici hier, par le chef Massighahsh, et un nombre des principaux de sa tribu, qui vinrent depuis le chemin de la baie de Sanguine pour ce sujet. L'assiduité infatigable du Capitaine Sinclair à apprendre et à suivre leurs manières, leurs moeurs, leur langue, &c. &c. sa générosité en toute occasion à leur fournir leurs besoins, son attention vigilante pour leurs vieillards, femmes, et enfans, et le soin particulier qu'il a toujours pris de leurs malades, le leur ont rendu si cher, qu'ils le regardent comme un Demi-dieu: ils disent souvent qu'ils auront une preuve des égards de sa Majesté pour eux, en leur renvoiant leur père. S'il ne le fait pas je cians les conséquences.

Copie de la Harangue prononcée et remise par Massighahsh, Chef des Chippewas, et 22 de sa tribu, le 28 d'Avril, 1769, en présence de GEORGE TURNBULL, Ecuyer, Capitaine du 60 régiment de sa Majesté, Commandant au Détroit et ses dépendances, &c. Lieutenant M'Alpin, Lieutenant M'Dougal, Lieutenant Abbott, Mr. Hay commissaire des affaires Sauvages; l'Enseigne Amiel, l'Enseigne Duncan, l'Enseigne Gage, Mr. Robinson, et plusieurs habitans Canadiens, avec la réponse.

MON PERE,

V O U S nous avez toujours dit de vous écouter de nos deux oreilles et non d'une; cette recommandation a toujours été de tous tems.

Mon Pere, C'a toujours été notre ancienne coutume de parler les uns aux autres, et je suppose que c'est la volonté du grand esprit.

Mon Pere, Notre Pere de l'autre côté du grand lac nous recommanda d'avoir pitié les uns des autres, et de prendre soin du vaisseau avec nous, et d'être toujours bons amis.

Un Collier de Ressade blanche.

Mon Pere, Jetiez sur nous des yeux de compassion qui sommes ici présens.

Mon Pere, Les Chippewas vous prennent par la main, où vous êtes, et tout votre peuple.

Mon Pere, Nous saluons le Roi, le Général, et le Chevalier Guillaume Johnson; il avoit raison de dire allez au Détroit et prenez soin de nos enfans.

Mon Pere, Avez compassion de nous pauvres petits Chippewas, qui sommes établis près du vaisseau.

Mon Pere, Quant nous avions notre ancien pere ici (le Lieutenant Sinclair) il a demandé une piece de terre que nous lui donnâmes, vu qu'il avoit dit, vivons en amitié et aidons nous les uns les autres.

Mon Pere, Nos enfans mènes sont dignes de compassion, et nous espérons que vous aurez compassion d'eux.

Mon Pere, Le Lieutenant Sinclair avoit compassion de nous, et la terre qu'il a cultivée nous en profitons, raison pour laquelle nous lui donnâmes même les arbres.

Mon Pere, Nous vous prions de mettre par écrit ce que nous disons, et que ce Collier reste comme une marque, et que le Général et notre Pere soient informés, que nous supplions de nous renvoier la même personne (le Lieutenant Sinclair) cette demande vient même des enfans, car à quoi nous servit de garder ce vaisseau s'il ne vient pas, et en outre les choses ne peuvent pas aller bien s'il ne vient pas.

Mon Pere, Nos hommes, femmes et enfans, le regrettent, et s'il ne revient pas nous sommes perdus, il n'y aura bientôt plus de gibier à tuer, et nous serons obligés d'abandonner le lieu où nous sommes établis.

Mon Pere, Nous vous aimons tous, et aimons le vaisseau, et ce n'est pas par aucun dégoût de qui que ce soit d'entre vous, mais nous vous prions de faire cette demande pour nous.

Il y a là quelques Canadiens qui sont dignes de compassion, et qui demeurent et se joignent à notre demande.

Mon Pere, Vous avez plus d'esprit que nous, nous ne savons rien; nous avons appris de nos frères de Shagwamigen, qu'ils viendront avec des castors pour avoir ce qu'ils aiment passionnément — du Rum.

Q U E B E C, le 27 JUILLET.

Vendredi passé, une chaloupe venant de Montréal, fut renversée par un coup de vent, vis-à-vis La Noray; il y eut trois personnes noyées dans ce malheureux accident.

A V E R T I S S E M E N T S.

DANS les deux dernières Gazzettes on a imprimé, que Joseph Hecker avoit une maison et terre situées rue Couillard, ville de Québec, maintenant occupées par Mr. Jean M'Lone, et laissées à la poursuite de la veuve Lukin, le Public est averti que le dit Joseph Hecker n'a, et ne peut avoir maintenant, aucune prétention sur les dites maisons et terres situées rue Couillard, qui appartiennent de plein droit et par succession à Charles Girou mineur emancipé, le dit Joseph Hecker ayant été en justice débouté de ses demandes frivoles.

LOST, on Sunday Night last, in the Lower-Town, a SILVER WATCH, Makers Name John Shaw, London, N° 5177. Whoever has found the same, are desired to bring her to Mr. LAING'S, in the Lower-Town, and they shall have four Dollars Reward.

N. B. If she should be offered for Sale, or to pawn, whoever shall stop her, and give Notice as above, shall be entitled to the same Reward.

On some young Ladies expressing a Surprise what Pleasure there could be in Kisses.

K ISSES, the Subject of Debate
What Ecstasy they may create,
As the Language of the Heart,
Lips contribute to impart,
Men may gain the Fair's Affection
While with these they have Connection;
Lips never'd by gentle Touch,
Mayn't avail the Passions much;
But with mutual Ardour press'd,
Warm Affections are confess'd.
Eyes proclaim the Heart's Compliance,
Lips confirm a sure Reliance,
Thus together, Lips, and Eyes,
Yield the happy Man the Prize.
Ladies, disprove me, if you can,
Proclaim the Battle, I'm your Man.

L E Public est averti, que Son Excellence le Gouverneur sur les représentations qui lui ont été faites de la bonne conduite que Martial Vivel a autrefois tenue dans cette colonie a juge à propos de le rebâti dans la charge de bûcher, ainsi qu'il l'exigeoit ci-devant. — Donné dans la Cour des Plaidoiries Communs du District de Québec, en conséquence de la lettre écrite par Son Excellence, le 15 Juillet, 1769.

Par Collation, B.Q.U.S.S.E.A.U., Greffier.

D U FER en barre d'une excellente qualité, fabriqué cette année aux Forges St. Maurice, à vendre pour argent comptant par JOHNSTON & PUSS, à leur magasin dans la Basse-ville de Québec, par JACOB JORDAN, à Montréal, et par Mr. CHRISTOPHE PELISSIER, aux Trois-Rivières.

Le prix comme ordinaire, Vingt-deux chelins et demi cours d'Halifax par cent pésant. Tous marchands qui en achèteront à la fois une quantité non moindre que cinq cents pésants, obtiendront une diminution de Deux chelins et demi par cent pésant. On n'en vendra pas moins que cent livres en détail.

Des Poèles de fer fondus, des Plaques, &c. de différente grandeur, peuvent aussi se trouver dans les dits magasins à des prix raisonnables, avec une diminution de Dix pour cent pour tout acheteur qui prendra six Poèles à la fois. — Québec, le 16 Juin, 1769.

F I D E L I T Y.

F IDELITY, though now no more,
Was highly prais'd in days of yore,
With tory, whig, or any one.
An upright, firm companion;
Whether dull mortals turned her out,
Or whether she mistook her rout,
The nymph no curious search could find in
Among the haunts of human kind,
But to the world's disgrace and cost,
Th' unhappy fugitive was lost;
In vain, the papers advertise
Her name, apparel, shape and size;
In vain through ev'ry market town,
The cryer bawl'd it up and down.
Reward was offer'd all in vain,
None bring the wanderer back again,
At length mere accident betray'd
The lurking of the banished maid:
— Where can you guess the nymph was found?
In kennel with the yelping hound.—

A D V E R T I S E M E N T S.

For PORT GLASGOW,



THE Ship ALEXANDRIA, John Headie, Master, will sail by the 5th of August next: For Freight or Passage apply to the said Master, or to ZACHARY MACAULAY.

J OSÉPH NEGRIE, jeune homme d'environ vingt-deux ans, brun, mince de taille, haute de cinq pieds trois pouces, avec un visage échauffé comme s'il sortoit d'avoir la petite vérole, menu de jambes, parlant François et Anglois passablement, quoique François de Nation, s'étant évacuée la nuit du 7 au 8 courant de chez Pierre Du Calvet, Ecuyer, à Montréal, avec lequel il étoit engagé pour un nombre d'années; Il prie le Public de ne point employer le dit Joseph Negrié, et avise tout Capitaine de batimens qui pourroient le prendre à leur bord, que s'ils le portent de la province qu'ils feront poursuivre à la rigueur des loix. Ceux qui pourront découvrir le dit Negrié sont priés d'en donner avis à son maître, Mr. Pierre Du Calvet, Ecuyer, ou à Mr. Thomas Lee, Négociant à Québec, ils feront récompenses.

J OSÉPH NEGRIE, a young Man, about 22 Years of Age, of a brown Complexion, slim made, 5 Feet 3 Inches high, his Face as if he had lately had the Small-Pox, small Legs, speaks French and English tolerably well, though French by Birth, run-away in the Night, between the 7th and 8th Instant, from PETER DU CALVET, Esq; of Montreal, with whom he was engaged for a Number of Years. The Public are desired not to employ the said Joseph Negrié; and all Captains of Vessels, who may take him on Board, are forwarn'd from carrying him out of the Province, as they will be pursued to the utmost Rigour of the Law. Whoever shall discover said Negrié, are desired to inform his Master, PETER DU CALVET, Esq; at Montreal, or Mr. THOMAS LEE, Merchant in Quebec, and they shall be rewarded.

TO BE SOLD, on the Twenty-eighth Instant, at Eleven o'Clock in the Forenoon, at Simpson's Coffee-House, Lower-Town, Quebec, the following —

A House and Lot of Land, situated in Sault aux Matelots Street, in the Lower-Town of Quebec, now in Occupation of Michel Maillou, taken into Possession as the Property of Mr. Joseph Maillou, at the Suit of Eleazar Levy.

A House and Land, situated in Couillard-Street, in the Upper-Town, Quebec, now in Occupation of Mr. John M'Lone, and taken into Possession as the Property of Joseph Hecker, at the Suit of the Widow Lukin.

A NOTHER House and Lot, situated in said Sault aux Matelots Street, in Occupation of John Titly, taken as the Property of Michel Maillou, at the Suit of Benjamin Comte. — Also the House and Land of François Sicklar, situated in New-Street, Upper-Town, as formerly advertised. A particular Description of the Premises and the Conditions of Sale will be made known, by

JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. All Persons having Claims on any of the above Premises, are desired to make the same known unto the said Deputy-Provoost-Marshall, before the Day of Sale.

QUEBEC, 11th July, 1769.

AVENDRE le 28 du présent, à 11 heures du matin, au Caffé de Simpson, dans la Basse-ville, ce qui suit:

UNE maison et emplacement situés rue du Sault aux Matelots, dans la Basse-ville de Québec, à présent occupés par Michel Maillou, pris en possession comme appartenans à Mr. Joseph Maillou, à la poursuite d'Eléazar Levy.

Une maison et terre situées rue Couillard, dans la Haute-ville de Québec, maintenant occupées par Mr. Jean M'Lone, et faisans comme appartenants à Joseph Hecker, à la poursuite de la veuve Lukin.

Une autre maison et emplacement situés dans la dite rue du Sault aux Matelots, occupés par Jean Titly, faisans comme appartenants à Michel Maillou, à la poursuite de Benjamin Comte. Comme aussi la maison et terre de François Sicklar, situées dans la rue Neuve, dans la Haute-ville, comme on a averti ci-devant. La description particulière des dits biens, et les conditions de vente, feront déclarées par

JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. Tous ceux qui ont des prétentions préalables sur quelques uns des dits biens, font requis de les faire connoître au dit Prévôt Maréchal avant le jour de la vente.

Quebec, le 11 Juillet, 1769.

Q U E B E C: Printed by BROWN & GILMORE, at the Printing-Office, in Parlour-Street, in the Upper-Town, a little above the Bishop's Palace where Subscriptions for this Paper are taken in. Advertisements of a moderate Length (in one Language) inserted for Five Shillings Halifax the first Week, and One Shilling each Week after; if in both Languages, Seven Shillings and Six-pence Halifax the first Week, and Half a Dollar each Week after; and all Kinds of Printing done in the neatest Manner, with Care and Expedition.

I M P R I M E par BROWN & GILMORE, à l'imprimerie, rue du Parloir, dans la haute ville de Québec, au dessus de l'Évêché; où on reçoit des souscriptions pour la Gazette, dans laquelle on insérera des avertissements d'une longueur modérée, dans une langue, à Cinq Chelins d'Halifax chaque, la première semaine, et Un Chelin par semaine tandis qu'on souhaitera les faire continuer; dans les deux langues, à Sept Chelins et demi d'Halifax la première semaine, et Une demi Piastre par semaine après; tout ouvrage en imprimerie s'y fait proprement, avec soin et expédition;

DISTRICT of MONTREAL, WHEREAS by Virtue of a Writ of Fieri Facias, issued out of the Court of Common Pleas, at the Suit of Christophe Gamelin Lajemmeray, against the Goods and Chattels, Lands and Tenements, of Thomas Lynch, Esq; I have taken in Execution, and seized into my Hands, a Part of a Fief, Land and Seigniory, of the Island Saint Paul, situate in the great River Saint Lawrence, near Montreal, consisting of 552 to 53 Arpents of Land, with a House, Barn, and other Buildings theron, and the small Islands and Shoals adjacent, and all other Rights and Appartenances thereto belonging; also one Arpent of Land in Front by 16 Arpents deep, situate on the said island of Saint Paul, joining on one Part to the Secular Sisters of the Congregation of Notre Dame, established at Montreal, on the other Part to the Lands of the above said Fief, and at one End to the River Saint Lawrence: This is to give Notice, that the same will be sold at Public Vendue, at my Office, in the City of Montreal, on Thursday the third Day of August next ensuing the Date hereof, in order to raise and levy the Debt and Costs in the said Writ mentioned; at which Time and Place the Conditions of the Sale will be made known, by

EDWD. WM. GRAY, D. P. M.

N. B. If any Person or Persons have any prior Claim to the Premises, by Mortgage or otherwise, they are desired to send Notice thereof to the said Edward William Gray, before the Day of Sale. — Montreal, 15th June, 1769.

District of Montréal, } A IANT, en vertu d'un Writ de Fieri Facias, émané de la } cour des Plaidoiries Communs, à la poursuite de Christophe Gamelin Lajemmeray, contre les biens, effets, terres, et possessions de Thomas Lynch, Ecuyer, pris en exécution, saisi et mis sous main de justice une partie d'un fief et seigneurie de l'île St. Paul, située dans la grande rivière St. Laurent, près de Montréal, consistant en 552 à 53 arpents de terre, avec une maison grange, et autres édifices dessus, et les petites îles et terres découvertes adjacentes, et tous autres droits et dépendances y annexées: Comme aussi un terrain de terre de front de 16 de profondeur, situé dans la cité île St. Paul, joignant d'un côté aux Soeurs Séculières de la congrégation de Notre Dame établies à Montréal, de l'autre aux terres du susdit fief, et à un bout à la rivière St. Laurent: On fait à savoir quels dits biens seront vendus publiquement à mon bureau dans la ville de Montréal, Jeudi 3 d'Août prochain après la date ci-après, pour lever et recouvrer la dette et frais mentionnés au dit Writ, auquel tems et lieu les conditions de vente seront données à connoître par

E. G. GRAY, D. P. M.

N. B. Si quelqu'un a quelques prétentions préalables sur les dits biens par hypothèque ou autrement, il est prié d'en informer le dit Prévôt Maréchal avant le jour de la vente. — Montréal, le 15 Juin, 1769.

J U S T I M P O R T E D, from LONDON, in the Betsy & Charlotte, Capt. Dickie, and to be Sold at the Printing-Office (CHEAP, FOR CASH ONLY) the following STATIONERY, by the Ream or Quire, viz.

SUPERFINE Imperial Paper, Royal, Medium, Demy, Thick and Thin Post, Thick and Thin Quarto Post gilt, plain, and black edg'd, Proprietary, ditto gilt, Fool's Cap, fine and second Pott, Folio and Quarto Copy, Embos'd, Marble, Blue and Blotting; Parchment, Bonnet Paste Boards; Quills and ready made Pens, Ink-Powder (WARRANTED GOOD) red and black Sealing-Wax, ditto Wafers, Pounee and Pounce-Boxes, an Assortment of neat Pewter and Lead Ink-Stands, Leather, Fish-Skin, and Paper Ink-Cases, Fountain-Pens, Ivory Knives and Holders, red Tape, Letter Files, black Lead Pencils, Steel-Cases ditto, Paper Cases, Slates and Slate-Pencils, red Morocco and black Leather Pocket-Books, fine shining Sand and Sand-Boxes, Ink-Glasses; an Assortment of Memorandum-Books, BLANK BOOKS of various Sorts and Sizes, &c. & c.

Where also may be had, Great Mogul's, King Henry's, and Merry Andrew's Playing-Cards; a few Copies of Royal Calendars, for this present Year; Dilworth's Spelling-Books, Primers, &c. — Likewise, Bank Bonds, Powers of Attorney, Bills of Lading, Prentices Indentures, Seamen's Shipping Articles, &c.

Nouvellement arrivé de LONDRES, dans le Betsy & Charlotte, Captain DICKIE, et à vendre à l'Imprimerie, à bon marché, pour Argent comptant seulement, les Articles de Papeterie suivans, par Rame ou par Main, Savoir:

PAPIER superfine Impérial, Royal, et Medium, idem, Papier à lettres grand et petit, grand et petit Papier à lettres in quarto doré sur tranches et uni, idem bordé d'une ligne noire, ainsi qu'un assortiment des différentes sortes des meilleurs Papiers, Papier doré, Papier marbré, Papier bleu, Papier brouillard, Parchemin, Carton mince, Plumes taillées et non taillées, Poudre d'entre garantie bonne, Cire à cacheter rouge et noire, des Oubliés rouges et noires, Poudre de pierre poivrée avec les boîtes, un assortiment d'écritoires fort propres d'étaim et de plomb, écritoirs de poche garnis en cuir, peau de chien de mer, et papier, Plumes sans fin, Tranches d'ivoire, idem en forme de couteau, Cordonnet rouge, Frontispices de lettres, Craions noirs avec leurs étuis d'acier, grands porte-feuilles, Ardoises avec leurs craions, Porte-feuilles de poche en maroquin, rouges et noirs, beau Sable luisant avec les boîtes, verres à encré, un assortiment de tablettes, et des livres de comptes en blanc de différentes espèces et grandeurs.

On y trouvera aussi des Cartes à jouer dites, du Grand Mogol, du Roi Henri, et de Merry Andrew.